

Mettre en place une démarche de prévention de l'absentéisme

L'absentéisme n'est pas identique d'un établissement à l'autre. Il n'y a donc pas d'actions efficaces sans une analyse objective de la situation. Les établissements de santé et de solidarité privés à but non lucratif sont confrontés à des enjeux humains prioritaires. Or l'absentéisme peut générer une surcharge de travail, des conflits, du stress dans les services. Il impacte aussi l'organisation du travail remettant, bien souvent, en cause la qualité de la prise en charge des personnes accompagnées.

OBJECTIFS

- ✓ Appréhender les enjeux d'une politique de prévention de l'absentéisme dans le cadre de la QVCT
- ✓ Diagnostiquer l'absentéisme au sein de son établissement
- ✓ Mettre en place une démarche personnalisée et durable

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3h30

- Comprendre l'absentéisme et ses enjeux en termes de QVCT
- Connaître et maîtriser les droits et obligations de l'employeur
- Connaître et maîtriser les droits et obligations du salarié
- Retours d'expériences et illustrations par des cas d'entreprise

JOUR 1 | après-midi | 3h30

- Qualifier un dispositif de veille adapté
- Réaliser un diagnostic : collecter les données, les interpréter
- Définir un plan d'action : les leviers d'action d'une démarche de management de la QVCT
- Évaluer la démarche pour la faire vivre dans la durée



Formateur

Laëtitia Grimaldi



Durée

1 jour (7 heures)



Public

Professionnels encadrants
12 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTRA ou INTER-établissements



Prix

INTRA : 1 350 €/jour pour le groupe
INTER : 300 €/jour/personne

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique, quiz
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, apports méthodologiques, échanges entre professionnels

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : participation aux échanges
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire